

Le patrimoine économique national de la France

mis en ligne au 29/01/2012

Le patrimoine économique du pays a augmenté de 9,5 % en 2010, après deux années de repli, dépassant 13 000 milliards d'euros, soit l'équivalent de 7,8 années de produit intérieur brut. La hausse s'explique surtout par celle du prix de l'immobilier et des terrains, car le patrimoine financier net – la différence entre les passifs financiers et les actifs financiers continue de se creuser (- 233 milliards), les dettes étant supérieures aux créances.

Les ménages en détiennent 10 203 milliards (78 %), qui se répartissent en actifs non financiers (74 632) et actifs nets financiers (2 740) ; les sociétés non financières 1 743 milliards, les sociétés financières 602, les administrations publiques 517. Le patrimoine des administrations publiques souffre de la dégradation de leur patrimoine financier net par la croissance de la dette publique (1 471 milliards en décembre 2010). Ce tableau devrait être moins dynamique en 2011 sous l'effet de l'accalmie des prix de l'immobilier, de la chute du CAC 40 (autour de 3 000 points, au lieu de 3 800 fin 2010, de la croissance de la dette publique.

On comprend mieux les mesures fiscales de ponction sur les plus-values réalisées pendant les trente ans de détention à l'occasion des ventes immobilières (terrains constructibles, logements vides, biens locatifs, résidences secondaires). Il est probable que ces dispositions devront un jour être appliquées aussi aux résidences principales (aujourd'hui exonérées au titre de la plus-value), du moins au-delà d'un certain seuil de valeur.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1382/ip1382.pdf>